



Comité Directeur du 22 octobre 2022

Réunion en présentielle et visio-conférence

Présent-e-s : Adrien ARJONA, Michel BONZOMS, Mathilde BOUVIER, Françoise BOUVIER, Hervé CRAUSTE, Jean-Jacques DAWIDOWICZ, François FOURREAU, Cécile LAGIER MOULIN, Jérémy MOUCHEL (invité), Philippe NICOLINO, Sylvain PREHU (invité), Maurice PYTIKEWICZ, Joël VIGNAU

Connecté-e-s : Corinne BORD, Lydie BOURY, Maxence CORNATON (CNM), Thomas DEPONDT (AFL France), Clément LAPEYRE (invité), Muriel LEFEBVRE HAENTZLER (invitée), Carine VARLEZ (invitée), Françoise WURSMER (Unicon)

Absent-e-s : Jean-Pierre BOLLE, Didier DELIGNIERES, Janick DEPRINCE, Jean-Louis LLOUQUET, Camille MALABIAU, Désirée OMBOLO, Océane PAUL, Vincent SEGUELA

La Présidente ouvre la séance, faisant l'appel des membres présents au siège et des membres connectés. Elle donne lecture de l'ordre du jour. Afin de pouvoir libérer le nouveau CTN, les monocyclistes et les footballeurs australiens, les délibérations qui les concernent, seront présentées le matin.

I - Actualité des dirigeants

La Présidente fait le compte rendu des réunions auxquelles elle a participé.

Elle rend compte de ses déplacements pour les 50 ans de la Maison Pour Tous de La Ciotat et pour les 20 ans de PREFACE.

La Présidente a participé à l'Assemblée Générale constitutive de l'URSLL Nouvelle Aquitaine, réunion qui s'est déroulée dans une excellente ambiance.

Elle a participé au Conseil d'Administration de la FLL au sujet de la démarche Progress. Hervé CRAUSTE complète les propos de Françoise Bouvier en expliquant les objectifs à terme de la démarche. François FOURREAU estime que ce travail reste incomplet, notamment sur le volet de l'organisation territoriale qui, selon lui, reste problématique. Corine BORD explique qu'effectivement cet objectif reste entier mais qu'il faut poursuivre et finaliser le travail engagé et remettre sur la table plus tard la question des territoires pour ne pas épuiser les forces vives. Françoise BOUVIER informe les membres du Comité Directeur du projet de Biopic sur Léo Lagrange porté par Frédéric DI PIAZZA.

Elle rend compte des activités de ID Orizon, qui reprend le cycle des petits « déj' » conférence, dont un qui sera organisé par l'UNSLI en juin sur la question des discriminations et des violences sexuelles.

Enfin, elle rend compte de l'actualité du CNOSF au sein duquel l'ambiance est très tendue. Certains dossiers avancent lentement, notamment le groupe de travail concernant les violences sexuelles dans le sport.

De plus, la Présidente du CNOSF est elle-même mise à mal concernant les affaires internes de la FFF du temps où elle en était la Vice-Présidente.

La Présidente fait ensuite part de son inquiétude concernant le volet « inclusif » des JOP Paris 2024 et le dispositif des VOP :

1) Billetterie

Prévente uniquement réservée aux fédérations olympiques.
10 millions de billets au total. 700 000 places à caractère social.

2) Volontaires

Prise en charge uniquement sur :

- Les transports publics locaux
- La tenue
- La restauration sauf les jours de repos

Investissement personnel conséquent pour les bénévoles. Seule compensation envisagée mais pas encore acquise : permettre aux bénévoles l'accès au club France.

Le Vice-Président délégué explique ensuite avoir participé au 50 ans de la Maison Pour Tous de la Ciotat, à l'Unicon 20 et à la journée de rentrée footy en présence de l'Ambassadrice d'Australie.

Le Directeur rend compte de son rendez-vous avec le SDJES 33 suite à la nomination de Clément LAPEYRE CTN, placé auprès de l'UNSLI, en remplacement de Myriam CHOMAZ.

II - Présentation du nouveau cadre technique, Clément LAPEYRE et Jérémy MOUCHEL

- Clément LAPEYRE présente son parcours, ses motivations et ses missions. Il se dit ravi de rejoindre une fédération multisports après un parcours dans l'Est de la France puis en Gironde. Il remercie tous ceux qui ont facilité son accueil.
- Jérémy MOUCHEL présente à son tour son parcours, ses motivations et ses missions. Ancien cycliste de haut niveau, il est arrivé en décembre 2021, et a été très vite mis à contribution pour l'organisation de l'Unicon20. Il a pu travailler avec Myriam CHOMAZ pour la prise en main de ses fonctions de CTF AURA.

III - Rapport d'activité de l'AFL France / Projet d'organisation de la coupe des clubs

Thomas DEPONDT présente le rapport d'activité de l'AFL France. Il explique que le club des Paris Cocks s'est porté candidat pour l'organisation de la Coupe d'Europe des clubs qui se déroulerait le 15 avril 2023 en Ile de France (date à confirmer).

Sur un autre plan, la Présidente et Joël VIGNAU informent les membres du Comité Directeur du problème posé par la ville de Toulouse concernant son projet de réforme des tarifs d'utilisation des installations sportives avec des dispositions discriminantes vis-à-vis de certaines fédérations. Après une intervention du CDOS 31, la réforme envisagée a été annulée par la mairie.

Après échange, les membres du Comité Directeur prennent acte de cette information et valident l'engagement du club des Paris Cocks pour organiser cette compétition.

IV - Rapport d'activité de la CNM / Bilan Unicon20

François WURMSER rend compte des activités de la CNM et présente un bilan détaillé de l'Unicon20 qui s'est déroulé du 26 juillet au 6 août dernier à Grenoble. Une vidéo est projetée en séance.

Chacun souligne le bilan positif de l'événement, tant sur le plan sportif que populaire. Le Comité Directeur de l'UNSLI remercie et félicite l'équipe d'organisation de l'Unicon 20. Même si la couverture médiatique nationale n'a pas été à la hauteur des espérances, les images tournées sur place seront exploitées pour mettre en valeur les différentes disciplines.

Après échange, les membres du Comité Directeur prennent acte de cette communication.

V - Rapport d'activité Comité Sport Santé / Commission Médicale

En l'absence des médecins fédéraux, Matthieu VERMEIL est invité à présenter le rapport du Comité Sport Santé et de la Commission Médicale. Ce rapport saisit le Comité Directeur sur un certain nombre de décisions réglementaires (cf. rapport remis en séance).

Décision :

Après discussion le Comité Directeur se prononce favorablement sur les propositions émises par la commission, sous réserve de la vérification réglementaire du texte auprès du Ministère des sports. (Question du certificat médical en Footy, de la clarification de cette même mesure pour certaines disciplines du monocycle).

Concernant la possibilité donnée aux clubs de rédiger leur propre règlement à condition qu'ils respectent les règles fédérales et que ce règlement respecte strictement le code du sport, le Comité Directeur demande que le Ministère des sports soit interrogé sur cette question.

Cette possibilité est mise en attente du retour du Ministère des sports, et sera à nouveau soumise au prochain Comité Directeur.

Ce rapport est adopté à l'unanimité

VI - Rapport d'activité Commission d'éthique et de prévention des violences sexuelles

François FOURREAU, par son mandat de référent LVS présente le rapport de la commission. Il insiste sur la nécessité de travailler au plus haut niveau de l'organisation fédérale sur les réalités de saisie des dirigeants bénévoles via FILEO et donc des contrôles d'honorabilité. Il est important de rappeler que cette disposition s'inscrit dans le cadre du contrat d'engagement républicain.

Il en va de même concernant les prises effectives de licences, condition obligatoire pour l'attribution des subventions PSF. Il est donc nécessaire de renforcer la coordination entre la DTN de l'UNSL et le service adhésion de la FLL.

Carine VARLEZ présente ensuite les orientations fédérales dans le domaine de la LVS.

Ce rapport est adopté à l'unanimité

VII - Rapport d'étape de la Commission financière

Le Trésorier et le Directeur adjoint présentent le rapport de la Commission financière. Ils rappellent que cette dernière a été saisie par le Comité Directeur au sujet des dysfonctionnements constatés dans la tenue de la comptabilité des différentes URSL, et par la nécessité d'apporter des réponses rapides et précises, dans le cadre de l'audit de l'ANS.

L'idée est de reconstruire un système plus performant et en adéquation avec les exigences des financeurs en centralisant la tenue des comptabilités des URSL dans le service comptabilité du siège national, et ce pour une application pour l'exercice 2023.

Le rapport est adopté à l'unanimité

VIII - Rapport d'étape IDPE1

Maurice PYTKIENWICZ rend compte de l'avancée de ce projet. Il rappelle que l'association IDPE1, dont l'objectif est de préfigurer la future entité de gestion de l'éco-station, a été créée le 20 avril 2022. Depuis, des contacts ont été établis avec des partenaires locaux. Une réunion concernant les aménagements des futurs locaux a permis de vérifier que le bac à graisse du restaurant a bien été déplacé du niveau 1. Il reste à suivre les questions d'aménagement anti-intrusion du RdC. Un conseil d'administration sera prochainement programmé.

Le Directeur travaille actuellement sur le modèle économique et juridique d'exploitation avec la Directrice juridique et la Directrice financière de la FLL.

Les membres du Comité Directeur prennent acte de cette information

IX - Ratification de la constitution de l'URSL Nouvelle Aquitaine

Jean Marcel PEYRAS commente le rapport au sujet de l'Assemblée Générale constitutive de l'URSL Nouvelle Aquitaine.

Il tient à remercier Delphine DESGRE qui l'a accompagné dans cette mission et qui a réalisé un excellent travail de préparation et de mobilisation des clubs.

Le rapport est adopté à l'unanimité, la création de l'URSLL Nouvelle Aquitaine est ratifiée à l'unanimité.

IX - Information, suivi des programmes et des appels à projets

Cécile LAGIER MOULIN et Carine VARLEZ commentent la communication portant sur le suivi des programmes et des appels à projets.

Les membres du Comité Directeur prennent acte de cette information.

X - Questions diverses

Pas de question diverse, néanmoins le Directeur informe les membres du Comité Directeur d'une demande du Secrétaire Général de la FLL concernant la conduite à tenir concernant les retransmissions publiques au sein du réseau LL, des matchs de la coupe du monde de football au Qatar. Pour ce faire, il a proposé de concevoir une fiche pédagogique pratique d'animation, de discussion et de débat sur les questions sociétales des grands événements sportifs.

Les membres du Comité Directeur prennent acte de cette information

Après relecture en séance du compte-rendu, les membres présents et représentés adoptent le compte rendu de la réunion à l'unanimité.

La réunion est clôturée à 17H44